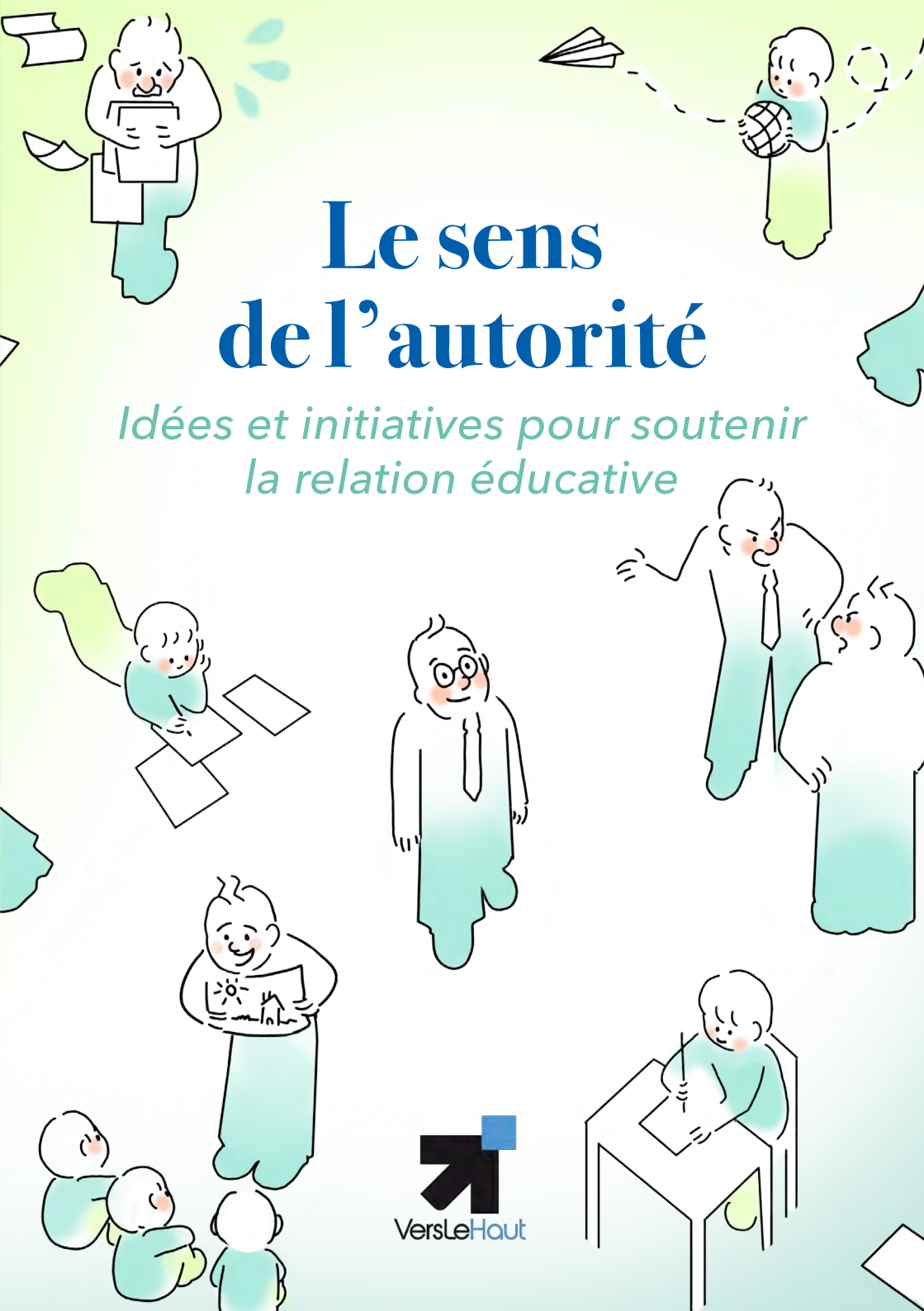


Le sens de l'autorité

*Idées et initiatives pour soutenir
la relation éducative*



L'autorité en question

Le développement de l'enfant appelle un besoin d'assistance, d'accompagnement qui engage la communauté des adultes, parents et professionnels de l'éducation en premier lieu. L'autorité qui leur est confiée est liée à l'exercice de leurs responsabilités éducatives.

Néanmoins, cet exercice ne va pas de soi. Les éducateurs sont nombreux à voir leur autorité remise en question, leurs pratiques questionnées, leur légitimité ébranlée.

Controverses autour du *time-out*, fuite de l'école publique, maltraitance dans les crèches, retrait de l'autorité parentale des parents violents : la succession des polémiques appelle un renouvellement du regard sur l'autorité éducative, au-delà des clivages entre « éducation bienveillante » et « retour à la discipline ».

VersLeHaut est allé à la rencontre des éducateurs, parents, enseignants, qui (re)construisent au quotidien la légitimité de l'autorité éducative. Appuyé sur de nombreux témoignages et initiatives de terrain, ce travail propose des éléments concrets pour accompagner les éducateurs et mieux répondre aux besoins des enfants et des familles.

L'enquête est disponible en intégralité sur www.verslehaut.org et en version papier par service de presse.

4 constats qui sèment le doute

1. Les lieux d'autorité, foyer des violences

400 000

enfants en France vivent dans un foyer où des violences intrafamiliales sévissent. Dans 21,5 % des cas, ils en sont directement victimes (Assemblée nationale)

43 %

des jeunes de 15 à 20 ans déclarent avoir subi au moins une forme de violences en milieu scolaire - verbale, psychologique ou physique - de la part d'adultes (Opinion Way-Apprentis d'Auteuil, 2022).

3 propositions

1. (Re)mettre la relation au cœur des métiers de l'éducation

La mission des professionnels de l'éducation est trop exclusivement dédiée aux apprentissages et accorde encore trop peu d'attention à la relation, avec l'enfant comme entre les adultes qui l'entourent : familles, école, périscolaire ou éducation populaire.

Formations sur les besoins et les droits de l'enfant, analyse des pratiques pédagogiques, espaces et moments de coordination, temps dédiés à l'échange avec les enfants. Autant de pistes pour sortir les éducateurs de leur isolement et redonner de la place au lien avec l'enfant.



2. Ces enfants qu'on abandonne

12,8 %

des jeunes de 15 à 29 ans ne sont « ni en emploi, ni en études, ni en formation » (INSEE, 2020)

80 %

des enfants en SEGPA sont issus de milieux populaires (Observatoire des inégalités, 2023)

3. Des éducateurs désemparés

41 %

des parents reconnaissent avoir déjà utilisé un logiciel d'espionnage (géolocalisation, traceur d'usages numériques) pour surveiller leurs enfants (IPSOS-OPEN, 2022).

4. Les promesses non tenues de l'école

Seulement un tiers des enfants estiment que l'école les aide à avoir confiance en eux (UNICEF, 2021)

pour restaurer la confiance

2. Mieux accompagner les familles

Au quotidien, de nombreuses familles éprouvent des difficultés dans l'exercice de l'autorité et manquent de lisibilité sur ce que vivent leurs enfants au sein des institutions éducatives. Plutôt que d'intervenir une fois les difficultés identifiées, l'accompagnement des familles permettrait de favoriser la prévention des abus d'autorité et la cohérence de l'action éducative des adultes. Cet accompagnement pourrait se traduire par le renforcement du service public de la petite enfance et par l'ouverture d'une vraie place pour les familles à l'école.

3. Donner toute leur place aux enfants

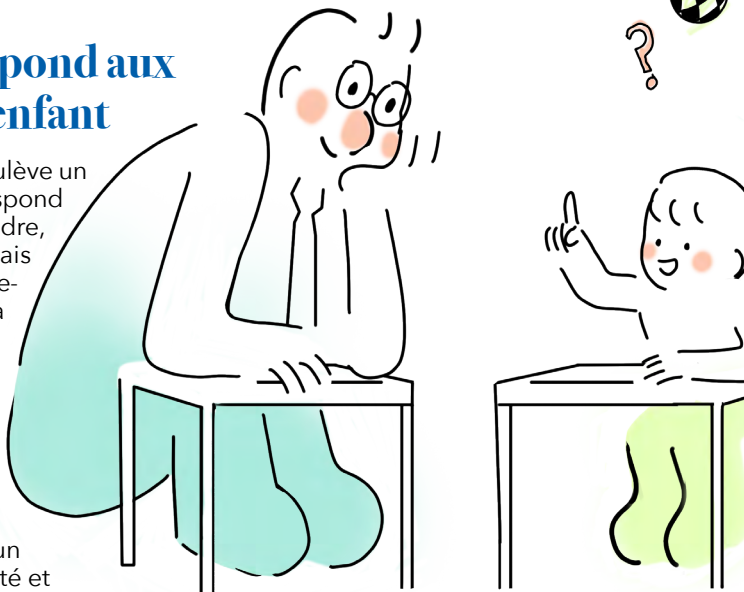
L'autorité des adultes est d'autant plus légitime qu'elle devient moins présente. Au sein de la famille comme dans les établissements éducatifs, les enfants peuvent assumer efficacement des rôles traditionnellement dévolus aux adultes. Élaboration des règles de vie en commun, conduite de projets, gestion des conflits : de nombreuses initiatives permettent d'entrevoir une reconfiguration de la relation d'autorité. L'expérience des institutions éducatives souligne l'importance de cadres propices : conseils partagés enfants-adultes, temps pédagogiques dédiés, éducation des enfants aux enjeux de la participation, par exemple.

6 clés pour retrouver le cap

1. L'autorité répond aux besoins de l'enfant

L'éducation des enfants soulève un besoin d'autorité, qui correspond à la fois à la fixation d'un cadre, de règles et de limites mais également à un accompagnement dans l'exploration et la découverte du monde.

L'enfant doit lui-même apprendre à se connaître pour devenir progressivement acteur de sa vie. La relation d'autorité suppose une connaissance commune de l'enfant, qui détermine un équilibre fragile entre liberté et sécurité.



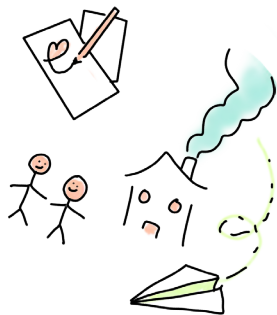
“ Le cadre sécurisant dont a besoin l'enfant pour s'épanouir, explorer et grandir passe par l'existence d'une autorité. ”
Docteur Anne Raynaud, psychiatre



Sur le terrain

DES HEURES DE CLASSE DÉDIÉES AUX BESOINS DES ÉLÈVES

De nombreux enseignants ont choisi d'accompagner leurs élèves dans la découverte de leurs besoins. Ainsi, Charlotte Serisier, professeure de français mise en lumière par le documentaire « Ces profs qui changent l'école », travaille le rôle des émotions dans la gestion des conflits. Caroline Mathias-Guyader, enseignante de mathématiques, explore avec ses élèves leurs forces individuelles et collectives et la façon dont elles peuvent les aider à répondre à leurs besoins.



2. La cohérence du cadre forge sa légitimité

Le cadre, les limites, les règles et les sanctions doivent faire sens pour les enfants comme pour les éducateurs et rendre lisible le projet éducatif.

La légitimité de l'autorité de l'adulte tient largement à sa capacité à suivre une ligne qui s'impose à tous et éloigne la menace de l'arbitraire.

“ L'adulte n'incarne pas la règle, il en est seulement un garant neutre. ”

Armelle Peyron,
professeure des écoles
et présidente de Public
Montessori



Sur le terrain

LA PÉDAGOGIE INSTITUTIONNELLE À L'ÉCOLE PIER GIORGIO FRASSATI (78)

Cet établissement s'appuie sur des outils hérités de la pédagogie institutionnelle pour impliquer les élèves dans l'élaboration et le respect des règles de la vie en commun. L'autorité n'est plus le monopole de l'adulte. Les enfants, collectivement, l'exercent également.

3. L'autorité s'exerce collectivement

L'enfant n'est pas le sujet d'une seule relation d'autorité : il passe successivement sous la responsabilité d'adultes différents, dans des lieux distincts. Le partage d'un projet éducatif permet aux adultes d'exercer collectivement leur autorité et de prévenir les risques d'abus.

Le lien entre les familles et l'école est déterminant pour la réussite des enfants les plus vulnérables et constitue un levier incontournable pour la mixité.



Sur le terrain

« LE LIEU PASSERELLE » À L'ÉCOLE MATERNELLE ÉDOUARD HERRIOT DE SAINT-PRIEST (69)

Espace d'échange pour les parents mais également d'appropriation et de coopération avec les équipes éducatives et le tissu associatif local, il a œuvré à la reconnaissance réciproque de la légitimité de l'autorité de chacun.

➤ Pour aller plus loin : L'expérience d'ATD Quart Monde dans le quartier de Maurepas à Rennes (35).

4. La relation éducative se déploie dans la durée

La légitimité de l'autorité ne s'épanouit que dans la durée. Le temps de l'autorité n'est pas seulement celui de la réaction à la transgression mais également le temps long de la confiance et d'une relation, qui se construit progressivement, par des interactions répétées et suivies d'effets.

De leur côté, les éducateurs ont également besoin de temps pour installer leurs pratiques, se former, forger un climat de confiance entre adultes.

“ Il n’y a pas d’obéissance sans lien de confiance préalable, car l’obéissance s’obtient sans utiliser la menace, ni physique, ni morale, en quoi elle se distingue de la soumission. ”
Daniel Marcelli, pédopsychiatre



Sur le terrain

L'ÉDUCATEUR EN PROTECTION DE L'ENFANCE, UNE AUTORITÉ AU SERVICE DES INTÉRÊTS DE L'ENFANT

Le documentaire « A tes côtés », réalisé par Bertrand Hagenmüller, saisit au plus près la relation singulière qui se tisse avec l'enfant. On réalise à quel point ils ont besoin de temps, qu'une relation d'autorité ne s'épanouit que lorsque le jeune peut mesurer le chemin parcouru et l'apport de tout ce que l'éducateur lui a demandé de faire - changer ses habitudes, entamer le dialogue avec ses parents, construire un projet.

“ On a besoin d’espaces de parole à l’école. Il y a très peu d’espace pour que les élèves puissent exprimer en toute sécurité, en toute confiance, ce qui ne va pas, leurs peurs, leurs angoisses, etc. ”

Christophe Marsollier, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

5. L'autorité se nourrit de réciprocité

La relation d'autorité n'est pas à sens unique et s'enrichit d'une découverte mutuelle. La parole de l'enfant gagne à trouver toute sa place dans la relation éducative mais également dans l'organisation des institutions.

La participation des enfants et des jeunes à l'élaboration du cadre commun, aux décisions collectives devient un enjeu dans la famille comme à l'école ou dans les activités périscolaires.

6. Le recours au tiers enrichit la relation d'autorité

Les tiers ouvrent un regard extérieur sur les pratiques éducatives : grands-parents, amis, éducateurs spécialisés. Ils apportent apaisement et médiation pour prévenir les crispations et les conflits suscités par l'exercice de l'autorité, avec l'enfant comme entre les éducateurs de l'enfant.

Le tiers peut aussi constituer pour l'enfant une figure d'autorité moins formelle comme l'illustre l'exemple du mentorat.

« Là où la figure d'antan pensait : « Si j'ai besoin de soutien, cela veut dire que je suis faible », celle d'aujourd'hui dira : « Ma force ne vient pas seulement de moi mais bien du réseau qui me soutient et que je représente. »

Haïm Omer, Professeur de psychologie à l'Université de Tel Aviv



Sur le terrain

4.3.2.A À LA RENCONTRE DES DÉCROCHEURS DANS LES HAUTES-ALPES

Quand une conseillère d'orientation-psychologue et un éducateur de prévention constatent que de nombreux jeunes déscolarisés restent isolés, ils décident alors de créer une structure mobile pour aller directement à la rencontre des jeunes, au plus près de leurs lieux de vie et de leurs habitudes. Et se positionnent comme des tiers de confiance décisifs dans l'insertion des jeunes quand les autorités formelles - famille et école - n'ont plus de prise sur eux.

➤ Pour aller plus loin : la conférence familiale, une approche collégiale de l'autorité en protection de l'enfance.



Sur le terrain

« CES ÉLÈVES (QUI) NOUS ÉLÈVENT », LA RÉCIPROCITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT

Lancée en 2018 dans l'académie de Montpellier, l'opération promeut les témoignages d'enseignants sur des élèves qui ont suscité chez eux un changement de regard sur leur métier et leurs pratiques pédagogiques. Des récits qui dessinent un véritable renouvellement du rapport éducatif entre adulte et enfant.

À PROPOS DE VERSLEHAUT

Des idées pour les jeunes et l'éducation

Lancé en 2015 avec l'ambition d'alimenter le débat public et de nourrir la réflexion des décideurs et des acteurs de l'éducation, VersLeHaut est un *think tank* dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation.

Renouveler le débat éducatif

Hors du champ partisan, VersLeHaut rassemble des acteurs de terrain, des experts et des personnalités de la société civile pour dépasser les clivages du débat éducatif.

Un regard sur ce qui marche

VersLeHaut diffuse des propositions concrètes pour une ambition éducative à la hauteur des défis de notre temps. À travers son réseau d'acteurs éducatifs, VersLeHaut promeut les initiatives et les bonnes pratiques qui font leur preuve en France comme à l'étranger.



VersLeHaut



Des idées pour les jeunes et l'éducation

NOS PORTE-PAROLE

STEPHAN LIPIANSKY

Chef de projet, rapporteur de l'étude

GUILLAUME PRÉVOST

Délégué Général de VersLeHaut
contact@verslehaut.org

PRESSE

Devi de Condappa

Attachée de presse
06 29 43 12 19

devi.presse@hotmail.com

AVEC LE SOUTIEN DE

*Agir pour le
développement humain*

FONDATION PIERRE BELLON